



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 4413

### Texte de la question

M Didier Chouat appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur l'adaptation de la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé (loi no 86-17 du 6 janvier 1986). Il lui demande de bien vouloir faire le point sur la publication des décrets d'application de la loi no 86-17 du 6 janvier 1986.

### Texte de la réponse

Reponse. - Afin de répondre à la demande de l'honorable parlementaire sur l'état d'avancement des décrets d'application de la loi no 86-17 du 6 janvier 1986, le tableau ci-dessous fait le point sur les décrets publiés à ce jour. D'autres décrets sont en cours de préparation, ils nécessitent un examen approfondi entre les différents ministères concernés et la consultation des partenaires sociaux. Voir tableau dans le JO no 07 (année 1989).

### Données clés

**Auteur :** [M. Chouat Didier](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4413

**Rubrique :** Collectivités locales

**Ministère interrogé :** solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 1988, page 2983